

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente, Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; **Fabien RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Christophe **MANIN**, Directeur Technique National, Cédric **CHAUMOND**, Directeur technique national adjoint.

Invité excusé : Marc **MADIOT**, Président de la LNC, Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire ;

La séance est ouverte à 19 heures 30

I - ADOPTION DU PV DU BE DU 11 JUIN 2020

Après une précision apportée par Anne Le Page , le projet de PV est adopté à l'unanimité.

II - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET POINT GLOBAL SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE

Le Président rend compte d'une réunion du Conseil d'administration du CNOSF dont le but était principalement de préparer la prochaine Assemblée Générale du CNOSF. Le Président du CNOSF souhaitait notamment faire approuver une charte de bonne conduite qui vise par exemple à ne pas exercer de concurrence déloyale entre les Fédérations.

A été rappelé la pertinence des dispositifs "Carte passerelle" et "Mon club près de chez moi".

Le secrétaire général fait état de courrier envoyé au Président du Comité Régional de Nouvelle Calédonie pour faciliter la reprise des compétitions puisque le gouvernement territorial n'a pas le même timing de déconfinement qu'en Métropole et que le process est accéléré sur ce territoire.

Le directeur juridique informe de la demande du Comité Régional de Guadeloupe de pouvoir faire évoluer le libellé de son intitulé dans le même temps où serait effectué une évolution de leurs statuts, tout en testant dans le cadre des statuts types.

Le Bureau Exécutif demande quelques jours de réflexion avant d'apporter une réponse à cette demande spécifique.

Il est également évoqué quelques difficultés avec certaines préfectures et l'intervention du service juridique de la FFC pour tenter de régler les soucis ; interventions qui semblent apporter des solutions dans la plupart des cas.

Le directeur juridique fait part de la parution au Journal Officiel le jour même d'une loi, encadrant divers domaines, qui "couvre" juridiquement les décisions réglementaires exceptionnelles prises par les Fédérations en période de crise de COVID 19, mais aussi une explication sur le rôle du Conseil Scientifique par rapport aux reprises de compétitions et à l'accueil du public.

A suivre de près :

Enfin, et après avoir débattu des diverses contraintes existantes et qui restent susceptibles à tout moment d'évolutions, il est décidé de réouvrir la possibilité d'organiser des compétitions amateurs avec effet immédiat et de communiquer dès le lendemain à l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux sachant que ce communiqué devra être destiné à l'ensemble des disciplines pratiquées à la FFC et qu'il devra bien spécifier les conditions cumulatives d'autorisation, à savoir :

- le respect des règlements sportifs édictés par la FFC et de ses organes déconcentrés ainsi que des règles d'inscription, et de tarification en découlant, des épreuves aux calendriers régionaux,
- du respect, pour les épreuves se déroulant sur la voie publique, des règles techniques et de sécurité de la FFC, ainsi que de la procédure de déclaration administrative auprès de la préfecture ou de la commune concernée,
- du respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la compétition, qu'il s'agisse de règles relatives à la distanciation interpersonnelle ou relatives au rassemblement.

Enfin, il sera nécessaire de préciser les règles à date concernées par ce dernier paragraphe sachant qu'il est possible qu'elles changent à tout moment et que l'adaptation sera le maître mot en la matière.

Le Bureau Exécutif approuve les principes de ce communiqué.

Il est procédé ensuite à une planification des prochaines réunions

Bureau Exécutif: les 25 juin(visio) et 9 juillet(présentiel)

CNPR: le mercredi 15 juillet(visio)

Conseil Fédéral: le samedi 18 juillet (visio)

III - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Sur le plan RH, Bénédicte Foubert- Lautrous présente le volet sanitaire du plan de reprise d'activité qui a été validé par le médecin.

Le Trésorier Général donne ensuite les éléments qui ont permis de construire le budget rectificatif.

En complément du document constitué des tableaux de préparation budgétaire 2020, sont également disponibles et analysés d'autres documentations relatives au récapitulatif du budget rectificatif des investissements, à l'impact du chômage partiel sur la masse salariale, à l'impact de la crise sur le secteur de la vie associative et de de la structuration du résultat et des écarts avec le budget initial.

Il ressort de l'ensemble de ces données que :

- l'impact de la crise sur les produits se situe aux environs de 4 millions d'euros, correspondant à la baisse du CA qui s'établit à 16 M€ contre 20 M€ au budget primitif.
- que la bonne capacité de gestion et la solidité des finances à l'orée de la crise a contribué à établir un climat favorable à des négociations avec certains de nos interlocuteurs(Assurance, Etat...)
- que l'ensemble de ces conditions et résultats permettent d'entrevoir des politiques de relance qui devront être validées, par rapport à nos licenciés (rabais pour les licenciés mineurs en 2021 qui étaient déjà licenciés en 2020), par rapport aux clubs organisateurs, et par rapport aux comités départementaux et comités régionaux.

Au niveau des chiffres, le résultat du budget au 31 octobre 2020 s'établirait à une perte de 56 820 euros ; soit un écart avec le budget initial défavorable de 419 896 euros.

Parmi les éléments les plus importants, figurent des économies importantes au niveau de la masse salariale (428 593 euros de prise en charge par le chômage partiel) des budgets utilisés par la DTN et par la DAS mais aussi des charges diverses des services extérieurs, du budget communication ou de celui des commissions par exemple.

Au niveau des différentiels négatifs sur les charges, on retrouve des reversements de participation au règlement des assurances, des charges diverses supplémentaires dues à des litiges ou des décalages, des provisions diverses non prévues dans le budget initial.

N'est pas comptabilisée une économie éventuelle sur les loyers et la mise à disposition de locaux ou les prestations réalisées au vélodrome de Saint Quentin en Yvelines car des négociations sont en cours.

A contrario, sont intégrées des provisions pour une opération ciblée sur des rabais accordée à une catégorie de licenciés 2021, mais aussi le placement en fonds dédiés pour 2021 d'une partie sportive de la subvention ANS.

Des débats s'engagent sur la possibilité de permettre aux comités régionaux de faire "une année blanche" au niveau du règlement de la part "assurances épreuves" en contrepartie de réductions ciblées sur les droits d'organisation régionaux.

Le Bureau Exécutif s'y montre favorable et les modalités précises restent à trouver.

Le projet de budget rectificatif est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier Général tient à remercier toutes les équipes qui ont permis de maîtriser cette situation de crise et affirme que c'est cette logique collective qui a donné des résultats depuis le début du mandat. Il rappelle également que ce budget sera présenté au CSE .

IV - ORGANISATIONS ET COMMISSIONS

En sus des modifications de calendriers et des propositions d'évolutions réglementaires qui sont dans les annexes, il est remarqué que:

- l'objectif de parution du nouveau calendrier en numérique est fixé à la première semaine de juillet
- pour la route, une visio conférence sera très prochainement organisée pour le championnat de l'avenir, qu'une autre réunion à distance sera réalisée entre la CN route et les équipes N1 et N2 de la même manière que pour le cyclisme féminin.
- certains partenaires ont été trouvés sur certains championnats.
- le Président fait un tour de la situation des Championnats de France Élite route avec le retrait de Plumelec et la recherche de solution sachant qu'il faut aussi espérer un avis favorable de la Préfecture.
- pour le VTT sont votées à l'unanimité des modifications règlementaires concernant le système d'engagement et la participation au Championnat de France Trial.
- pour le Cyclisme pour tous, est procédé à l'octroi du label d'or à l'épreuve "Le triangle du Doubs".
- pour le Freestyle est évoqué la nécessité de reprendre contact avec un organisateur potentiel de championnat de France.

Enfin, Anne Le Page annonce que le guide sanitaire, côté FFC, est prêt et qu'il pourrait sortir la semaine suivante.

V – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le Directeur Technique National informe de la reprise des athlètes des pôles sur le site de Saint-Quentin-Yvelines.

D'autre part, la formation " coach mobilité" recueillera 32 stagiaires.

Au niveau du développement du cyclisme santé, il existe deux établissements susceptibles d'être retenus pour des expérimentations afin d'affiner les dispositifs et de faire en sorte de dupliquer ceux-ci sachant que certains comités départementaux ou régionaux ont déjà fait part de leur intérêt.

VI - COMMUNICATION

Un courrier sera envoyé aux organisateurs d'épreuves fédérales leur rappelant les diverses mesures prises (abaissement du plancher des grilles de prix, limitation du nombre d'engagés par club lorsque le maximum est atteint...)

Les éléments concernant l'opération "Un été à vélo" partiront le lendemain à destination des comités régionaux et départementaux

Le communiqué sur la réouverture des compétitions amateurs sera envoyé dès le lendemain également.

VII - QUESTIONS DIVERSES

Sylvain Duployer évoque la problématique qui va voir le jour sur l'utilisation des véhicules et il acté que la priorisation sera faite par rapport à nos événements fédéraux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra le jeudi 25 juin 2020 à 19h30.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY

**Proposition Commission Nationale VTT
Bureau Exécutif du 18 juin 2020**

| Disciplines | Texte en vigueur | Proposition de texte | Réunion de BE | Réunion de CF |
|-------------|--|---|---|---|
| Trial | Trial – Participation aux Championnats de France | | | |
| | <p><u>Championnats de France de VTT - Trial</u> <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <p>3.OUVERTURE DU CHAMPIONNAT</p> <p>3.1 Si des Coupes de France sont organisées avant les Championnats de France de TRIAL, et que ces manches ont lieu au moins 3 semaines avant les Championnats de France, dans ce cas l'épreuve sera ouverte aux coureurs français, issus du classement général de la Coupe de France TRIAL en cours, parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les 20 premiers de la classe Elite, soit tous les Français en Elite ➤ Les 20 premiers de la classe Expert ➤ Les 30 premiers de la classe Nationale 1 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 2 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 3 ➤ Les 20 premiers de la classe Jeune ➤ Toutes les Femmes. <p>3.2 Dans le cas où il n'y aurait pas de Coupe de France avant les Championnats de France, ou que le ou les manches auraient lieu 3 semaines avant les Championnats de France, les pilotes répondant aux critères ci-dessous seront qualifiés d'office. L'ensemble des pilotes concernés seront regroupés dans la liste « Classification des Classes Trial » et auront comme statut : « Qualifié <i>-place réservée</i> ».</p> <p>Classe Elite</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les coureurs classés parmi les 10 premiers de cette classe l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme. | <p><u>Championnats de France de VTT - Trial</u></p> <p>Il est proposé de simplifier les inscriptions aux Championnats de France, et de reproduire le système d'inscription aux Coupes de France. Cette simplification retire les quotas des comités et allège leur partie administrative.</p> <p><u>Proposition d'ajout au règlement particulier</u></p> <p>3.OUVERTURE DU CHAMPIONNAT</p> <p>3.1 Si des Coupes de France sont organisées avant les Championnats de France de TRIAL, et que ces manches ont lieu au moins 3 semaines avant les Championnats de France, dans ce cas l'épreuve sera ouverte aux coureurs français, issus du classement général de la Coupe de France TRIAL en cours, parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les 20 premiers de la classe Elite, soit tous les Français en Elite ➤ Les 20 premiers de la classe Expert ➤ Les 30 premiers de la classe Nationale 1 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 2 ➤ Les 50 premiers de la classe Nationale 3 ➤ Les 20 premiers de la classe Jeune ➤ Toutes les Femmes. <p>3.2 Dans le cas où il n'y aurait pas de Coupe de France avant les Championnats de France, ou que la ou les manches auraient lieu 3 semaines avant les</p> | <p>Adoptée au BE du 18.06.20</p> | <p>Soumis au vote du CF du 18 juillet 2020</p> |

- Les 3 premiers de la classe Expert de l'année précédente en « Coupe de France & Championnat de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme, dans la limite de 7 places.

Classe Expert

- Les coureurs classés parmi les 12 premiers de cette classe l'année précédente (excepté les coureurs montant en Elite) en « Coupe de France & Championnats de France »,
 - Les 3 coureurs Elite l'année précédente ne pouvant être maintenus dans cette classe. en « Coupe de France & Championnats de France »
 - Les 5 premiers coureurs de la classe Nationale 1 en « Coupe de France & Championnats de France »,

Classe Nationale 1

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en EXPERT) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les 7 premiers National 2 de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.

Classe Nationale 2

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en Nationale 1) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de la classe Nationale 3 l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France ».

Classe Nationale 3

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France ».

Classe jeune Homme

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »

Classe Femme

- Inscription libre pour les Femmes à partir de Cadette 2.

Championnats de France. En fonction des leurs résultats de l'année précédente, les pilotes auront la possibilité de s'inscrire dans telle ou telle classe de niveau. La répartition sera établie chaque année dans un document annexe intitulé « Classification des Classes Trial ».

Les inscriptions sont limitées comme suit :

- Classe Elite, 20 pilotes
- Classe Expert, 20 pilotes
- Classe Nationale 1, 30 pilotes
- Classe Nationale 2, 50 pilotes
- Classe Nationale 3, 50 pilotes
- Classe Jeune, 20 pilotes
- Toutes les Femmes.

Classe jeune Femme

- Inscription libre pour les Femmes de Benjamine à Cadette 1

2.1 Et aux sélections régionales, deux coureurs par comité Régional et par classe, soit un total de 10 coureurs par comité Régional.

2.2 Les pilotes inscrits sur les quotas régionaux seront inscrits dans les classes correspondant à leur niveau. La répartition sera indiquée dans le document annexe intitulé « Classification des Classes Trial » et auront comme statut : « Inscription libre – si place disponible »

2.3 Les compétiteurs doivent être de nationalité française et titulaire d'une licence FFC : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors ou de 3e catégorie minimum, délivrée 1 mois au minimum avant la date des championnats.

Des pilotes de catégorie inférieure (Pupilles 9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Championnats de France à condition d'être qualifiés par la Coupe de France et sur dérogation de la Direction Technique Nationale.

4.ENGAGEMENTS

Les coureurs non qualifiés d'office ou hors quota doivent s'inscrire par l'intermédiaire de leur comité régional respectif, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), et acquitter les droits correspondants.

Les coureurs mentionnés, hors quota et qualifiés d'office, qu'ils appartiennent ou non à un team officiel (français ou étranger), devront valider leur engagement sur la plateforme d'inscription en ligne de la Fédération Française de Cyclisme (www.ffc.fr). Le règlement des droits s'effectuera obligatoirement en ligne par carte bancaire.

Les comités régionaux auront la possibilité de s'opposer à l'inscription de pilotes hors quota ou qualifiés d'office, dans le cas où des coureurs ne participeraient pas aux championnats régionaux. En revanche des dérogations pourront être accordées par la Direction Technique Nationale pour les pilotes des collectifs France.

Bureau Exécutif du 18 juin 2020
Epreuves Officielles VTT

| DATE 1 | DATE 2 | ÉPREUVE | REGION | ETAT au 18/06/2020 | PROPOSITION VOTE BE | CONFIRMATION ECRITE ORGA |
|-------------------------------|------------|---|---------------------------------------|--|--|-----------------------------|
| COUPE DE FRANCE | | | | | | |
| 27/03/2020 | 29/03/2020 | Marseille Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#1 | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | ANNULEE | | OUI |
| 17/04/2020 | 19/04/2020 | Levens Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#2 | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | REPORT 16-18 octobre 2020 (sous réserve calendrier UCI) | | OUI |
| 08/05/2020 | 10/05/2020 | Lons le Saunier Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#3 | Bourgogne Franche Comté | ANNULEE ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur) | | OUI |
| 24/05/2020 | 24/05/2020 | Métabief Coupe de France VTT SKF DH#1 | Bourgogne Franche Comté | REPORT 29-30 août (sous réserve confirmation calendrier UCI) | | OUI |
| 05/06/2020 | 07/06/2020 | Ussel Coupe de France VTT SKF XCO#4/XCR | Nouvelle Aquitaine | ANNULEE 2020 ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur) | | OUI |
| 27/06/2020 | 28/06/2020 | Liffré Coupe de France VTT SKF TRIAL | Bretagne | ANNULEE ATTRIBUTION 2021 | | OUI |
| 04/07/2020 | 05/07/2020 | Valberg Coupe de France VTT SKF DH#2 | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | ANNULEE | | OUI |
| 25/07/2020 | 26/07/2020 | Les Orres Coupe de France VTT SKF DH#3 | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | REPORT 12-13 septembre (sur programme 2 jours) | | OUI |
| 07/08/2020 | 09/08/2020 | L'Alpe d'Huez Coupe de France VTT SKF XCO#5/XCE#4/DH#4 | Auvergne Rhône Alpes | MAINTENUE | Demande à l'UCI pour l'accueil des épreuves JUNIORS SERIES XCO Hommes et Femmes sur cette manche de Coupe de France. Sous réserve d'approbation par l'UCI. | OUI |
| 08/08/2020 | 09/08/2020 | Montgenèvre Coupe de France VTT SKF TRIAL | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | ANNULEE | | OUI |
| 12/09/2020 | 13/09/2020 | Belfort Coupe de France VTT SKF TRIAL | Bourgogne Franche Comté | MAINTENUE | | |
| 14/08/2020 | 16/08/2020 | Les 2 Alpes Coupe de France VTT SKF DHI | Auvergne Rhône Alpes | NOUVELLE | | OUI |
| COUPE DE FRANCE ENDURO | | | | | | |
| 20/06/2020 | 21/06/2020 | Val D'allos Coupe de France VTTAE ENDURO | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | REPORT 22-23 août | | OUI |
| 27/06/2020 | 28/06/2020 | Val D'allos Coupe de France VTT ENDURO | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | REPORT 22-23 août | | OUI |
| 01/08/2020 | 02/08/2020 | Saint Sorlin d'Arves Coupe de France VTT ENDURO | Auvergne Rhône Alpes | REPORT 15-16 août | | OUI |
| 22/08/2020 | 23/08/2020 | Val d'Isère Coupe de France VTT ENDURO | Auvergne Rhône Alpes | ANNULEE | | OUI |
| 05/09/2020 | 06/09/2020 | Loudenvielle Coupe de France VTT ENDURO & VTTAE ENDURO | Occitanie | REPORT 12-13 septembre 2020 | | OUI |
| 03/10/2020 | 04/10/2020 | Talloires Coupe de France VTTAE ENDURO | Auvergne Rhône Alpes | ANNULEE | | |
| TROPHEE DE FRANCE | | | | | | |
| 02/08/2020 | 06/08/2020 | L'Alpe d'Huez Trophée de France des Jeunes Vététistes | Auvergne-Rhône-Alpes | ANNULEE | | |
| CHAMPIONNATS DE FRANCE | | | | | | |

| DATE 1 | DATE 2 | ÉPREUVE | REGION | ETAT au 18/06/2020 | PROPOSITION VOTE BE | CONFIRMATION ECRITE ORGA |
|--|------------|---|---------------------------------------|---|---------------------|-----------------------------|
| 04/07/2020 | 04/07/2020 | Megève Combloux Championnats de France XC MARATHON / MB RACE | Auvergne-Rhône-Alpes | ANNULES ATTRIBUTION 2021 2, 3 et 4 juillet 2021 | | OUI |
| 10/08/2020 | 10/08/2020 | Transmaurienne - Val Cenis Championnats de France XC MARATHON & MARATHON MASTERS | Auvergne-Rhône-Alpes | NOUVELLE | | OUI |
| 09/07/2020 | 12/07/2020 | Les Ménuires Championnats de France XCO/DHI/TRIAL/XCR COMITES/XCO et DHI MASTERS/VTAE XC | Auvergne-Rhône-Alpes | REPORT 21-23 août | | OUI |
| 07/08/2020 | 09/08/2020 | L'Alpe d'Huez Championnats de France XCE | Auvergne Rhône Alpes | MAINTENUE | | OUI |
| 05/09/2020 | 06/09/2020 | Loudenvielle Championnats de France VTT ENDURO | Occitanie | REPORT 12-13 septembre 2020 | | OUI |
| COUPES DU MONDE ET EPREUVES INTERNATIONALES | | | | | | |
| 20/05/2020 | 24/05/2020 | Olargues Enduro World Series | Occitanie | REPORT 17-18 octobre | | OUI |
| 05/06/2020 | 05/06/2020 | Villars de Lans Coupe du Monde XCE | Auvergne Rhône Alpes | REPORT 25 septembre 2020 | | OUI |
| 17/07/2020 | 19/07/2020 | Valberg Enduro World Series - E Bike | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | ANNULEE ATTRIBUTION 2021 | | OUI |
| 31/07/2020 | 02/08/2020 | Cordon Jeux Mondiaux de la Jeunesse TRIAL | Auvergne Rhône Alpes | REPORT 2021 (sous réserve de confirmation de l'UCI) | | OUI |
| 18/09/2020 | 20/09/2020 | Les Gets Coupe du Monde UCI MTB Mercedes-Benz XCO/XCC/DHI | France - Auvergne Rhône Alpes | MAINTENUE | | |
| CHAMPIONNATS DU MONDE | | | | | | |
| 20/08/2020 | 23/08/2020 | Pra Loup Championnats du Monde Masters XCO DHI | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | ANNULES | | OUI |
| CHAMPIONNATS REGIONAUX | | | | | | |
| | | CHAMPIONNATS REGIONAUX | | Date libre | | |

**Bureau Exécutif du 18 juin 2020
Epreuves Officielles Cyclisme Pour Tous**

| DATE 1 | DATE 2 | ÉPREUVE | REGION | ETAT au 18/06/2020 | PROPOSITION VOTE BE | COURRIER/MAIL CONF ORGANISATEUR |
|---------------------------------------|------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------|------------------------------------|
| TROPHEE LABEL D'OR | | | | | | |
| 29/03/2020 | 29/03/2020 | GRANFONDO NICE COTE D'AZUR | Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur | REPORT 11 octobre 2020 | | OUI |
| 04/04/2020 | 05/04/2020 | L'HERAULTAISE | Occitanie | ANNULEE | | |
| 25/04/2020 | 25/04/2020 | LA BOURGOGNE CYCLO | Bourgogne Franche Comté | ANNULEE | | OUI |
| 10/05/2020 | 10/05/2020 | GRANFONDO LA VENCOISE | Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur | REPORT 25/10 (sous réserve de confirmation de l'organisateur) | | |
| 17/05/2020 | 17/05/2020 | LES BOUCLES DU VERDON | Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur | ANNULEE | | |
| 14/06/2020 | 14/06/2020 | LA PERIGORDINE | Nouvelle Aquitaine | ANNULEE | | |
| 20/06/2020 | 20/06/2020 | L'ARDECHOISE | Auvergne Rhône Alpes | ANNULEE | | |
| 27/06/2020 | 27/06/2020 | L'ARIEGEOISE | Occitanie | ANNULEE | | |
| 05/07/2020 | 05/07/2020 | LE PAPE MARMOTTE GRANFONDO ALPES | Auvergne Rhône Alpes | REPORT 5 septembre 2020 | | OUI |
| 11/07/2020 | 11/07/2020 | GRAND HUIT VOSGIEN | Bourgogne Franche Comté | ANNULEE | | |
| 12/07/2020 | 12/07/2020 | LA PYRENEENNE | Occitanie | ANNULEE | | |
| 09/08/2020 | 09/08/2020 | L'ETAPE SANFLORAINE | Auvergne Rhône Alpes | ANNULEE | | |
| 23/08/2020 | 23/08/2020 | LA LOUIS PASTEUR | Bourgogne Franche Comté | ANNULEE (transformée en RANDO) | | |
| 29/08/2020 | 29/08/2020 | LE TRIANGLE DU DOUBS | Bourgogne Franche Comté | | NOUVELLE EPREUVE | |
| 27/09/2020 | 27/09/2020 | LES BOSSES DE PROVENCE | Sud-Provence-Alpes-Cote D'Azur | MAINTENUE | | |
| FFC MASTERSERIES | | | | | | |
| 19/04/2020 | 19/04/2020 | DEFI 47 | Nouvelle Aquitaine | ANNULEE | | |
| 03/05/2020 | 03/05/2020 | LA MONMOND | Centre Val De Loire | ANNULEE | | |
| 31/05/2020 | 31/05/2020 | GRANITE MONT LOZERE | Occitanie | ANNULEE | | |
| 31/05/2020 | 31/05/2020 | BOUCLES DU HAUT BEARN | Nouvelle Aquitaine | REPORT 11 octobre 2020 | | |
| 06/06/2020 | 06/06/2020 | CYCLO DE L'INTERIEUR | Ile de France | ANNULEE | | |
| 13/06/2020 | 13/06/2020 | LA ELOI TASSIN | Pays De La Loire | ANNULEE | | |
| 19/06/2020 | 19/06/2020 | LA TRICOLERE | Bretagne | ANNULEE | | |
| 27/06/2020 | 27/06/2020 | LA CYCLAIGOUAL | Occitanie | REPORT 29/08 | | |
| CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS | | | | | | |
| 24/07/2020 | 26/07/2020 | Championnats de France Route Masters | Centre Val De Loire | ANNULES ATTRIBUTION 2021 | | OUI |